



Le CASTOR ROANNAIS

N° 7

Septembre 2008

EDITO

Majestueux...

C'est le mot le plus approprié à la dernière belle observation du mercredi 17 septembre à la gravière aux oiseaux de Mably. En effet, en plein après-midi, un Balbuzard pêcheur (*Pandion haliaetus*) se pose à proximité de la gravière.

La Loire représente pour lui un axe migratoire privilégié. Se nourrir en voyageant est un atout indéniable. A notre grand plaisir il est toujours là le lendemain, sur la même branche, scrutant la surface de l'eau en quête d'une nageoire dorsale appétissante. Jusqu'ici, tout nous laissait penser que notre ami s'accordait une courte pêche aérienne afin de reprendre des forces pour mieux repartir.

A notre grande surprise, lundi 22 septembre, nous retrouvons de nouveau sur sa branche notre cher Balbuzard. Aurait-il décidé de prolonger encore un peu plus sa migration ? Toujours est-il qu'il est bien là et peu décidé à reprendre sa route vers le sud. En cette période migratoire, la Loire offre de belles surprises.

C'est ainsi tout naturellement que je dis aux amateurs de belles observations « A vos jumelles » et n'hésitez pas à nous faire parvenir vos rencontres naturalistes.

N'oublions pas dans tout ça l'actualité et notamment la finalisation d'un « Grenelle 2 » visant à décliner par des mesures concrètes, les objectifs définis par le « Grenelle 1 ». A l'heure où les grandes orientations ne semblent pas suffisantes, il s'agit de donner des réponses claires aux urgences écologiques comme le réchauffement climatique ou le maintien de la biodiversité.

Bonne lecture et au prochain rendez-vous nature.

Laetitia et Nicolas

SOMMAIRE

Actualité et avis de
l'ARPN p 1

Œil de lynx :
Fruits des haies
par Annick Mercier Zucconi p 2

Dossier :
Lucane cerf-volant
par Guy Defosse p 3

Nichoir à Martinet noir
par Manu Maurin et Gérard Catheland p 5

La gestion du Sornin
par Gérard Hytte p 6

Brèves
ARPN p 7

Actualités ¹

STAGE PASS'SPORT

Au cours de cette été, 14 enfants des communes du Grand Roanne ont participé à un stage « découverte des oiseaux » à la Gravière aux oiseaux.



ANNÉE EXCEPTIONNELLE ET PROMETTEUSE AUX GRAVIÈRES DE MATEL

Pour la première fois dans le Roannais, cette année, deux couples de Nette rousse (*Netta rufina*) ont été notés nicheurs sur ce site, avec huit poussins. Une autre espèce d'anatidés, le Fuligule milouin (*Aythya ferina*) a également profité de la clémence du site pour se reproduire.



Autre constatation, le nombre de couples nicheurs de Grèbe huppé (*Podiceps cristatus*), Foulque macroule (*Fulica atra*) et Canard colvert (*Anas platyrhynchos*) est en nette augmentation.

Quant aux échasses blanches, (*Himantopus himantopus*) si la preuve de nidification n'est pas confirmée, leur présence durant trois semaines en période pré-nuptiale conforte l'utilité de ce site classé Natura 2000.

Doit-on y voir les bienfaits des aménagements ? Une chose est sûre, la quiétude des lieux est un des facteurs déterminants.

MARAIS DE RIORGES

Fin juillet, l'ARPN a fait constater par huissier la présence d'espèces protégées notamment le Triton crêté dans les mares du Marais.

Avis

CARTON

VERT



A compter de fin septembre 2008, le syndicat public mixte d'eau et d'assainissement ouvre, à la station d'épuration de Roanne, un centre de dépotage des matières de vidange. Cet investissement permettra aux sociétés en charge des vidanges des fosses septiques de trouver un point d'accueil adapté au traitement de ces effluents. Jusqu'à présent la traçabilité quant à l'élimination correcte de ces déchets était loin d'être assurée.

La société SRA SAVAC est le premier prestataire pour la Roannaise de l'Eau, d'autres sociétés peuvent adhérer par convention à ce service. Particuliers entretenez votre assainissement individuel et assurez-vous de la destination de vos déchets.

CARTON ROUGE



- Après la Déclaration d'Utilité Publique de l'A89, celle de l'autoroute A45 est parue au JO du 17 juillet 2008. La lutte contre l'effet de serre dans la Loire est bien partie!

- Toujours pas d'action des pouvoirs publics concernant la lutte contre l'Ambroisie.

FRUITS DES HAIES

14 heures, Vougy, dimanche 14 septembre. Le temps s'est découvert depuis le matin où il pleuvait. Le soleil pointe ses rayons entre quelques nuages blancs mais un petit vent frisquet masque sa chaleur.

Comment les fleurs donnent-elles des fruits? C'est ce que notre guide commence par expliquer aux 9 personnes présentes à la sortie de l'ARPN.

C'est à la fois simple et compliqué. Simple, car le mécanisme est toujours le même: il faut qu'une cellule mâle rencontre une cellule femelle, comme souvent dans la nature! Compliqué si l'on veut bien observer les différents mécanismes mis en œuvre pour réussir cette rencontre.

Connaissez-vous, par exemple, les rôles respectifs, dans les organes reproducteurs que sont les fleurs, du pistil, des étamines, de l'ovaire? Non? Vous l'auriez appris si vous aviez assisté à cette sortie!



« Bonnets d'Évêque »

Enfin, l'ingéniosité de la nature est apparue presque infinie lorsqu'il s'agit de disséminer les graines: grâce au vent, aux animaux, à la forme ou à la texture des fruits etc...

Nos haies sont encore riches en différentes espèces malgré les traitements agressifs qu'elles subissent régulièrement: broyage réalisé très précocement cette année, ce qui tend à réduire la biodiversité car les fruits ne jouent plus leur rôle de nourriture pour les animaux (surtout les oiseaux) à l'automne et en hiver et les graines ne sont plus dispersées pour donner naissance à de nouvelles plantes. C'est très inquiétant pour l'avenir du bocage. En particulier cette année où les haies sont dépourvues de nombreux fruits (exemple des prunelles inexistantes) suite, sans doute, aux gelées et à la pluie du printemps.

Cependant, nous avons pu observer plusieurs sortes de fruits: le "bonnet d'évêque" rose-orangé du fusain, les mûres (qui sont en fait une accumulation de petits fruits charnus à noyaux), les fruits rouges et ovoïdes de l'aubépine, ceux oranges de l'églantier, les fruits noirs du troène commun et du cornouiller sanguin, les fruits souvent toxiques des lianes poussant dans les haies telles que la douce-amère ou la belladone, etc... Impossible de les nommer tous.

Voletant dans ces haies nous avons aussi pu observer quelques spécimens de libellules et de papillons ainsi qu'un ragondin prenant la pose dans un champ.

Tous sont repartis avec de nouvelles connaissances sur la nature et persuadés qu'il faut défendre ce patrimoine bocager indispensable à l'équilibre naturel.

LE LUCANE CERF-VOLANT

Lucanus cervus

C'est le plus grand coléoptère de France. Il fait partie de la famille des Lucanidés.

De part le monde, cette famille est caractérisée par des espèces de grande taille et par de grandes et spectaculaires mandibules chez le mâle.

L'étymologie du nom « cerf volant » fait référence à l'analogie des mandibules du Lucane avec les bois de cerf et bien sûr à son vol.

Le jouet actuel qui porte le même nom, et qui fut employé autrefois dans la guerre n'a pas la même origine et viendrait de "sèrp-volante" mot emprunté à la "langue d'Oc" signifiant « serpent volant » et à sa transcription erronée en français (Les mots "sèrp" et "cerf" se prononçant de la même façon).

C'est surtout un habitant des forêts feuillues ou des bocages, où sa présence est tributaire de vieux arbres et de bois mort. Il n'est pas insolite d'entendre alors son vol lourd et bruyant sur les chemins et allées forestières.

En vol dans une position quasiment à la verticale avec les mandibules tournées vers le haut, on peut observer les mâles au crépuscule pendant les mois de juin ou juillet..., mais aussi en journée et parfois même en plein soleil.

Les femelles restent toujours très discrètes volent plus rarement.

D'allure générale robuste, avec une tête large et un thorax transverse, il ne peut être confondu avec aucune autre espèce surtout pour les mâles. Son corps est brun roux foncé, avec la tête et le thorax de couleur noire.

Il se nourrit de la sève des arbres.

Morphologiquement, le lucane a deux spécificités remarquables :



- un dimorphisme sexuel accentué : les mâles possèdent des mandibules hypertrophiées aux extrémités souvent bifides avec une forte dent côté interne, tandis que la femelle ne possède, elle, que des mandibules fortes, mais très courtes.

Celles-ci servent lors des parades nuptiales, qui sont presque toujours agrémentées de combats entre mâles.

- et un polymorphisme de taille qui ne semble caractériser principalement que les mâles. En effet la variation de la taille des individus peut être de grande ampleur de 25mm à 85mm. Elle affecte aussi bien les mandibules que le corps des cerfs volants.

Cette variation est due certainement aux conditions de vie larvaire du cerf volant : la dimension des cavités où les larves vivent et la quantité de nourriture disponible étant semble-t-il des plus déterminantes.

Le cycle de vie est typiquement celui d'un insecte avec ses 4 phases de développement que sont l'œuf, la larve, la nymphe et l'adulte ou imago.

La larve issue d'un œuf va vivre 4 à 6 années dans des souches, des cavités de vieux arbres surtout de chênes.

Elle est de type mélolonthoïde, c'est à dire arquée comme le ver blanc du haneton commun qu'on trouve souvent en bêchant dans les jardins bio.

Elle est de type mélolonthoïde, c'est à dire arquée comme le ver blanc du 4 hanneton commun qu'on trouve souvent en bêchant dans les jardins bio.

Elle va subir plusieurs mues qui vont lui permettre de se développer. Sa taille atteindra à terme les 10 cm. Puis à la fin du dernier stade, elle fabrique une coque de terre agglutinée près de la souche de l'arbre où elle s'est développée et va se transformer en nymphe, puis à l'automne en adulte.

L'adulte passera ainsi l'hiver en terre et ne sortira qu'en juin juillet

L'insecte s'envole généralement au crépuscule.

Le sex-ratio, c'est-à-dire la proportion de femelles et de mâles est très peu favorable aux femelles.

C'est pourquoi il n'est pas rare d'observer lors de la parade nuptiale un nombre de prétendants pouvant être important se livrer à des « combats ». Mais ceux-ci tiennent le plus souvent plutôt de la joute que d'un réel combat, même si ces affrontements entre mâles sont spectaculaires. Ces joutes servent à "conquérir" les femelles, et donc à l'accouplement.

Les mandibules du mâle servant à la fois à combattre ses rivaux et à immobiliser la femelle lors des accouplements.

La durée de vie des adultes essentiellement vouée à la reproduction demeure très courte d'environ 1 mois. Ensuite la ponte a lieu et le cycle est bouclé et peut recommencer.

Les Lucanes peuvent « migrer » en masse, lorsque les conditions du milieu où ils vivent deviennent défavorables.

En forêt, les lucanes sont souvent la proie d'oiseaux comme les geais ... ou de mammifères.

On trouve ainsi de nombreux individus morts dont l'abdomen a été consommé et dont on ne retrouve plus que la tête et le thorax.

Proche de l'extinction ou en déclin dans quelques pays européens, le Lucane demeure néanmoins commun par places.

C'est le cas dans le Roannais où il est relativement commun certaines années aussi bien dans les forêts comme celle de Lespinasse que dans le bocage.

Il est protégé par la directive Habitat (annexe II) et la convention de Berne (annexe III), mais il ne figure pas sur les listes des insectes protégés en France.

Le maintien de bois mort et d'arbres sénescents en quantité suffisante, la conservation des souches dans les massifs forestiers et la protection de l'habitat comme la préservation des forêts feuillues (création de réserves biologiques ou autres) sont les seules voies pour sauver le lucane.

Dans notre région, cette protection bénéficierait aussi à un autre grand coléoptère (5-6 cm sans les antennes), qui vit à peu près dans les mêmes conditions tout en étant un peu plus nocturne et est visible aux mêmes périodes. Il s'agit du Grand Capricorne qui, lui, est entièrement protégé aussi bien par la législation nationale qu'européenne (Directive Habitats : annexes II et IV et Convention de Berne : annexe II).



NICHOIR A MARTINET NOIR

Grand Roanne Agglomération souhaitait la remise en état du bâtiment Pierre Mendès France pour le transformer en Centre Universitaire du Roannais. Un projet de cette dimension nécessite beaucoup d'interlocuteurs et de recherches de financements mais aucune étude d'impact n'était programmée.

Nous nous sommes aperçus de l'impact important de ce chantier pour la colonie de Martinets noirs, installée sur les lieux depuis fort longtemps. Nous sollicitons en urgence les services concernés, pour revendiquer la prise en compte des mesures de protection de cette espèce et la nécessité de coordonner les travaux avec le cycle de nidification.

Notre intervention a permis de décaler les travaux et la colonie de Martinets a pu mener à bien sa nidification été 2006.

Cette année, nous sommes interpellés par Elisabeth, qui après des travaux de toiture, déplorait l'absence des cris des Martinets émis auparavant durant les chaudes soirées d'été. Seule, la pose de nichoirs permettra aux oiseaux de retrouver leur site de nidification.

Une équipe de l'ARPN se mobilise...



Une première rencontre sur les lieux, nous a permis d'estimer le nombre de nichoirs possibles et après un relevé de cotes, les plans sont tirés. La fabrication est assurée par Julien qui nous a démontré son savoir-faire en menuiserie et son efficacité pour sa réalisation rapide.

Le premier mai, date un peu tardive pour ce type d'installation, nous fixons les 6 nichoirs sur la poutre du faîtage à 11 m de hauteur. En une demi-journée de travail, nous sommes satisfaits de l'aspect esthétique de l'ensemble, qui s'intègre bien avec le style de la maison. Elisabeth nous félicite et fonde de grands espoirs pour le retour des martinets chez elle.

Nous espérons qu'Elisabeth retrouve ses hôtes. Le Martinet noir est une espèce protégée, qui ne génère aucune nuisance de déjection et se prête bien à vivre chez l'Homme.

La gestion du Sornin, c'est parti ...

Le 5 septembre dernier, avait lieu le lancement officiel du contrat de rivière Sornin, affluent rive droite de la Loire en présence de nombreuses personnes : Agence de Bassin, Conseil général, Région Rhône-Alpes, Sous-Préfecture... et des élus locaux.

Le bassin versant du Sornin possède une particularité ; il s'étend sur trois départements (Rhône, Loire et Saône et Loire) et deux régions administratives (Bourgogne et Rhône-Alpes). Le Sornin court sur 53 km depuis ses trois sources dans le Rhône (Massif du Saint Rigaud) et se jette dans la Loire à Pouilly-sous-Charlieu. Son bassin, qui couvre 520 km², est faiblement industrialisé (La Clayette, Chauffailles, Charlieu, Pouilly et Saint-Nizier sous Charlieu). L'essentiel de la surface est en bocage avec quelques zones forestières qui se densifient en remontant vers les têtes de bassin à l'ouest.



Ce sont les crues dévastatrices de décembre 2003 qui ont fait redémarrer ce contrat de rivière débuté dès la fin des années 90.

Le diagnostic a permis de montrer que le Sornin possède :

- des rivières de bonne qualité au potentiel épuratoire qui n'est pas infini,
- une vie piscicole intéressante avec notamment des poissons migrateurs,
- des rives encore naturelles avec toutefois un manque de ripisylves lié à l'érosion des berges ;
- un réseau important de zones naturelles,
- des risques d'inondations liés à l'urbanisation en lit majeur et à la modification de l'occupation des sols,
- beaucoup d'inconnues sur le fonctionnement hydrologique, des problèmes de débit d'étiages,
- une méconnaissance du fonctionnement des cours d'eau et de leur richesse.

Pour remédier à ces dysfonctionnements, le syndicat gestionnaire (SYMISOA, SYndicat MIXte de rivières du SOrnin et de ses Affluents) a retenu les actions suivantes :

Volet A : Améliorer l'assainissement, lutter contre les pollutions d'origines agricole et industrielle, suivre la qualité des eaux. Le coût de ce volet s'élève à 15 400 kEuros HT.

Volet B : Restaurer et entretenir les berges et le lit des cours d'eau, restaurer la continuité écologique des cours d'eau, préserver et restaurer les zones humides prioritaires, réduire l'aléa et la vulnérabilité, enraciner la culture du risque, pérenniser la ressource AEP (Alimentation en Eau Potable) en préservant les têtes de bassin, réduire l'impact hydrologique des plans d'eau, suivre les débits des cours d'eau, valoriser le patrimoine rivière. Le tout pour un montant de 3 685 kEuros HT.

Le **Volet C**, pour un montant de 800 kEuros HT, comprend la gestion de l'ensemble du contrat, des salaires, des coûts de communication et d'information sensibilisation comme les animations scolaires.

Le Financement est porté d'une part par l'Agence de l'eau Loire Bretagne, les deux Régions les trois Conseils généraux et par ailleurs par le Syndicat et les communes.

Brèves ARPAN

DATES À RETENIR

◇ Réunions mensuelles : 03 octobre, 07 novembre, 05 décembre
ouvertes à tous à 20 h 15 au bureau de l'association

◇ Sorties nature :

19 OCTOBRE

PROMENADE NATURALISTE

RDV vers St Alban les Eaux
au carrefour de la D9
et de la D31 à 14H00

16 NOVEMBRE

HIVERNANTS

RDV Place des marinières à Roanne
(au bout du port) à 14H00

17 au 23 NOVEMBRE **FÊTE DE LA SCIENCE**

Le 19 ; Stand au Village des Sciences :
« Les États de l'eau » Espace Congrès

Le 21 : Conférence Insectes aquatiques et Amphibiens
Salle Bonnefille 20h00

Le 23 : Sortie nature
RDV Place des marinières (au bout du port) à Roanne

13 DECEMBRE

RENCONTRE ADHERENTS

A la Gravière aux Oiseaux

Crédit photos : page 1 : Laetitia PERNET, page 2, 3, 4 & 6 : Guy DEFOSSE ;
page 5 : Manu MAURIN .

POUR NOUS CONTACTER, RIEN DE PLUS SIMPLE:

- Venez nous voir 5 avenue Carnot 42 300 Roanne
- Visitez notre site www.arpn.free.fr
- Appelez nous 04 77 78 04 20
- Écrivez nous arpn@free.fr

